

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81.106
Objet

**EXONERATION DE LA TAXE
SUR LES SPECTACLES
ROC MOTO**

DATE DE CONVOCATION

17 Juillet 1981

DATE D'AFFICHAGE

17 Juillet 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 17

Nombre de votants 23

Pour : _____

Contre : _____

Abstentions _____

UNANIMITE

Délibération exécutoire
en application de l'art.
L. 121-31 du Code des Communes

MAIRIE DE ROYAN, le 26 NOV. 1981

Pr le Maire
Premier Adjoint,

J.P. FABER

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt un
le vingt quatre juillet à 19 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUTET
BUJARD, BOUCHET, DUFOUR, TETARD, NAULIN, DUFEIL, MAURELLET,
GUICHAOUA, BROTEAU, BERLAND, CABAL, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE par M. LIS - M. BOISARD par M. MAURELLET
MONTRON par M. Bujard, M. PAPEAU par M. GUICHAOUA,
PELLETIER par M. DUFEIL, Me TAP par M. CABAL.

Absents : MM. POUGET, POUMAILLOUX, VIAUD, BOULAN

Madame TACQUET

a été élu Secrétaire.

Lors de la réunion du 17 Juillet 1981, la commission municipale
des finances a donné un avis favorable pour l'exonération de la taxe
sur les spectacles en faveur du ROC MOTO. Ce club organise une
importante manifestation de MOTO-CROSS sur le terrain de LANGLADE,
les 15 et 16 Août 1981.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la demande faite par le Président du ROC-MOTO
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en date
du 17 Juillet 1981,

DECIDE :

- d'accorder au ROC MOTO l'exonération de la taxe sur les spectacles
pour la manifestation de moto-Cross organisée sur le terrain de
LANGLADE, les 15 et 16 Août 1981.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au Registre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME ?

Le Maire,

signé

Pierre LIS.

